

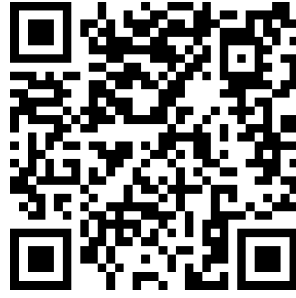
SIGNEZ LA PÉTITION :

SYRIE : DE TOUTE URGENCE, IL FAUT

RAPATRIER CES ENFANTS !

LDH

Fondée en 1898



**Plus de cent vingt enfants
français sont encore
retenus dans le nord-est
syrien. Leur rapatriement
est une urgence.**

Il faut ajouter à ces 120 enfants six autres plus âgés, transférés par les autorités kurdes dans les « centres de réhabilitation » d'Orkech et de Houry et qui sont retenus là sans protection consulaire, sans accès à un juge ou un avocat, dans un état physique et psychologique catastrophique et qui ne cesse de se dégrader. De quoi sont-ils coupables pour grandir dans de telles conditions, avec le sentiment d'être abandonnés par la France, ce qui, à terme, ne peut que favoriser leur radicalisation ?

Lorsque, en 2019, l'organisation Etat islamique a perdu ses derniers territoires, de nombreux enfants se sont retrouvés aux mains des autorités kurdes, détenus avec leur mère dans différents camps, notamment à Roj et Al-Hol, dans le nord-est syrien. A leur arrivée dans ces camps, la plupart d'entre eux étaient très jeunes, d'autres y sont nés.

Au fil des mois, les différents pays concernés ont rapatrié ces familles, la France a fait progressivement de même mais en traînant beaucoup les pieds, en dépit de sa condamnation par les comités onusiens et la Cour européenne des droits de l'Homme.

Pourtant, elle ne pouvait méconnaître les conditions épouvantables dans lesquelles ces enfants ont vécu pendant plusieurs années : exposés au froid, à la chaleur, sous-alimentés, sans suivi médical ni psychologique, sans scolarisation, à la merci de bombardements turcs et d'infiltrations de groupes djihadistes encore très présents dans la région...

Drôle de façon pour les autorités françaises d'assumer leur mission absolue de protection de l'enfance et de respecter la Convention internationale des droits de l'enfant dont nous nous enorgueillissons si souvent d'être signataires.

Plus aucun rapatriement

Après plusieurs vagues de rapatriement, qui ont permis à environ 360 enfants de retrouver le sol français – le sol de leur pays –, plus aucun retour n'a eu lieu depuis 2023. Il reste aujourd'hui dans le camp de Al-Hol 120 enfants et une cinquantaine de mères, qui refusent, pour diverses raisons, de signer un papier par lequel elles formulent explicitement leur demande de rapatriement. La France est d'ailleurs le seul pays à exiger de ces femmes une telle démarche.

En réalité, ils ne sont coupables de rien, si ce n'est des choix de leurs parents, et, si ceux-ci doivent légitimement rendre des comptes à la justice, les enfants, eux, ne doivent payer ni pour les actes, ni pour les erreurs de ceux qui les ont entraînés dans leur funeste projet. Du reste, les retours que nous pouvons avoir concernant les rapatriés montrent que leur réadaptation se passe bien.

Devoir de protection

Depuis la chute rapide de Bachar Al-Assad, la situation est très confuse et le rôle de chacun des protagonistes en présence sur le terrain reste très incertain. Les massacres d'Alaouites et de Druzes qui ont eu lieu tant à Lattaquié qu'à Soueïda illustrent le faible contrôle du pouvoir de fait de Damas sur les milices et son incapacité à garantir la sécurité des personnes vivant en Syrie. Les difficultés des négociations en cours entre les autorités de Damas et celles du nord-est syriens, qui détiennent nos compatriotes, font craindre un affrontement dans cette région qui les mettraient en danger de mort. Nous ne pouvons pas accepter que ces ressortissants français soient pris dans des affrontements sanglants entre groupes favorables à l'ancien régime, mouvements djihadistes, forces kurdes et turques.

Certains enfants subissent, dans les camps, au quotidien, un endoctrinement djihadiste par des groupes qui espèrent en faire des combattants. Leur rapatriement est une urgence. C'est leur vie même qui est en jeu et cela, à court terme. La France ne doit pas ignorer les dangers qui les menacent et se déshonorerait en se soustrayant à son devoir de protection.

Monsieur le Président, nous vous demandons de les rapatrier de toute urgence.

SUIVEZ-NOUS SUR



ldhfrance



ldh.fr



@LDH_Fr@pialle.fr